



Page Facebook
@maud.olivier

Vice-présidente de l'association ECVF Elu.es Contre les Violences faites aux Femmes, regroupant des élu.es ou anciennes élu.es de tous bords politiques,

Membre du CA de la Fédération nationale des CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), premier réseau pour l'accès au droit des femmes,

Membre du CA de l'Assemblée des Femmes,

Vice-présidente de l'Association des anciennes députées



Maud Olivier

Vice-présidente de l'association ECVF Elu.es Contre les Violences faites aux Femmes

Députée socialiste de l'Essonne de 2012 à 2017, elle a occupé plusieurs fonctions clés à l'Assemblée nationale. Vice-présidente de la Délégation aux Droits des Femmes, secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, et membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des choix scientifiques et techniques, elle s'est particulièrement investie dans les questions de société.

Engagée dans la lutte pour les droits des femmes, elle a été rapporteure et co-auteurice de la loi du 13 avril 2016 visant à lutter contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. De 2015 à 2017, elle a également siégé au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Avant son mandat parlementaire, elle a exercé des responsabilités locales importantes. Maire des Ulis de 2008 à 2012, elle a dirigé cette commune de 25 000 habitants située au sud de Paris. Conseillère départementale de l'Essonne de 2002 à 2015, un territoire de 1,3 million d'habitants, elle a occupé les fonctions de vice-présidente en charge des sports, puis de vice-présidente en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes (2008-2015).

Son parcours témoigne d'un engagement constant en faveur de la justice sociale, de l'égalité et des droits des femmes.

Conférence : Les actions d'accompagnement pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes ... Où en sommes-nous ?

Sur la question des actions contre les violences faites aux femmes, Maud nous présentera l'ECSV (Élu-es Contre les Violences faites aux Femmes). Elle présentera quelques « bonnes pratiques » mises en place dans plusieurs villes de France à l'initiative de l'ECSV.

Elle proposera également quelques outils comme l'application « Safer Plage » et les moyens de communication mises en place à l'image de l'exposition « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes » ou encore les dispositifs de logements passerelles de Toulouse « Femmes Victimes de Violences conjugales » et bien d'autres actions entreprises dans ce sens.

Nous ferons un point d'étape sur les résultats enregistrés et les prochaines étapes à mettre en place.